



NIKON PHOTO CONTEST INTERNATIONAL

Since 1969

At the heart of the image
Au cœur de l'image

2 0 0 8 - 2 0 0 9
Modalités d'inscription

Le Concours international de photographie Nikon est organisé par Nikon Corporation depuis 1969. Il vise à fournir une occasion aux photographes professionnels ou amateurs du monde entier de transmettre et d'enrichir leur culture photographique.

« Au cœur de l'image » est non seulement la devise de Nikon Imaging Company, mais aussi le thème du 32ème concours, pour lequel deux catégories vous sont proposées : la première est un sujet libre et la seconde est intitulée « My Planet ». Il est possible de s'inscrire dans les deux catégories, aussi bien dans le cadre des tirages photos envoyés par courrier postal que des fichiers JPEG adressés via Internet. Une exposition des photos des lauréats est également prévue (les détails concernant la date et le lieu spécifiques de l'exposition seront annoncés ultérieurement.) Avec ce thème et ces catégories, nous sommes impatients de recevoir du monde entier des images expressives reflétant les émotions qui viennent directement du cœur.

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

■ Critères d'admission

Le Concours international de photo Nikon est ouvert à tous les photographes du monde entier, professionnels ou amateurs.

Remarques

- Seules les photographies originales qui n'ont jamais été publiées et pour lesquelles le participant détient tous les droits nécessaires seront acceptées. Les photographies qui ont été présentées dans le cadre d'autres concours, indépendamment du fait qu'elles aient reçu ou non une récompense, ne peuvent être soumises au concours NPCI.
- Les salariés de Nikon Corporation (désignée ci-après comme « l'Organisateur »), de ses filiales et de ses sociétés affiliées n'ont pas le droit d'y participer.
- L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute œuvre présentée qui serait jugée indécente ou considérée comme violant les lois japonaises ou toute autre loi nationale.
- Tous les participants, en particulier ceux de moins de 18 ans dans la plupart des législations, déclarent que leur inscription est parfaitement conforme aux dispositions légales de leur pays.

■ Thèmes et catégories

Thème : « Au cœur de l'image »

Catégories : (A) **Sujet libre** : Œuvres traduisant un point de vue et une créativité propres au photographe.

(B) **My Planet** : Œuvres exprimant vos sentiments sur votre univers, que ce soit l'environnement, des scènes de votre quotidien, des personnes ou d'autres choses qui éveillent vos passions.

Remarque

La même photographie ne peut pas être proposée dans les deux catégories.

■ Informations relatives aux tirages envoyés par courrier postal

Vos tirages couleur ou noir et blanc doivent avoir été réalisés à partir d'un appareil photo 24x36, d'un appareil photo APS ou d'un appareil photo numérique (à l'exclusion de tout appareil photo numérique moyen ou grand format).

Remarque

Les photographies qui ont été numérisées à l'aide d'un logiciel sont également acceptées.

■ Format des œuvres (impression)

Dimensions requises pour les tirages photo : minimum 19 x 24 cm et maximum 28 x 36 cm

Veillez mentionner, en lettres capitales au dos de chaque photo, les informations stipulées dans l'encadré ci-contre.

Remarques

- Les négatifs et les diapositives couleur ou noir et blanc ne seront pas acceptés.
- Il n'est pas possible de présenter plusieurs photos portant le même numéro.

TOP (HAUT) (Indiquez clairement le sens de la photo en précisant quel est le bord supérieur de celle-ci.)
1. Votre nom
2. Votre pays de résidence
3. Le titre de la photographie
4. La catégorie et le numéro de l'image (conformément aux dispositions stipulées dans le formulaire de participation)
5. Votre âge

(dos)

■ Comment participer ?

Chaque participant peut soumettre jusqu'à 2 œuvres par catégorie (soit un total de 4 tirages). Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription joint à la présente brochure et de l'envoyer par courrier postal, en même temps que la ou les photographies que vous souhaitez présenter, au bureau de dépôt des inscriptions le plus proche (voir la liste des bureaux de dépôt, plus loin dans la présente brochure)

Remarques

- Seul le bulletin d'inscription joint à cette brochure, les fichiers PDF (disponibles en 10 langues : japonais/anglais/allemand/français/espagnoles/italien/portugais/coréen/chinois [simplifié/classique]) téléchargés ou imprimés à partir du site Nikon Photo Contest International 2008-2009 (<http://www.nikon-npci.com>), ou une photocopie de ceux-ci seront réputés valides.
- Toutes les rubriques incluses dans le bulletin d'inscription doivent être complétées. Toute inscription accompagnée d'un bulletin qui n'est pas dûment complété ou qui contient, selon l'Organisateur, de fausses informations, sera rejetée.
- Prenez soin d'écrire votre nom et votre adresse clairement sur l'enveloppe.
- En aucun cas, une œuvre présentée ne sera retournée aux participants, et ce même s'ils ont joint une enveloppe de retour.
- Les participants ne recevront pas de confirmation de leur inscription.

■ Procédures d'inscription

Vous pouvez choisir de présenter des tirages photo en nous les envoyant par courrier postal ou des images JPEG par Internet. Vous pouvez également opter pour une combinaison des deux solutions. Toutes les informations concernant l'envoi de tirages photo et d'images JPEG sont fournies dans la présente brochure.

Chaque participant peut soumettre jusqu'à 8 œuvres, à savoir, pour chacune des catégories, 2 photos envoyées par courrier postal et 2 photos sous forme d'images JPEG adressées via Internet.

■ Délai d'inscription

- Les inscriptions doivent nous parvenir entre le 1er septembre et le 30 novembre 2008.
- Toutes les inscriptions adressées par courrier postal doivent être parvenues au bureau de dépôt des inscriptions le plus proche (voir la liste des bureaux de dépôt incluse dans la présente brochure), au plus tard le 30 novembre 2008.
- Les inscriptions envoyées via Internet seront, quant à elles, acceptées jusqu'à minuit le 30 novembre 2008, heure japonaise.

■ Informations relatives aux images JPEG envoyées via Internet

Par image JPEG acceptée, il faut entendre tout fichier graphique pris à l'aide d'un appareil photo numérique (à l'exclusion de tout appareil photo numérique moyen ou grand format) ainsi que toute donnée numérisée à partir d'une photographie réalisée avec un appareil photo 24x36 ou APS. Les photographies qui ont été numérisées à l'aide d'un logiciel sont acceptées, ainsi que les images « couleur » ou « noir et blanc ».

■ Format des œuvres (données image)

- Taille maximale pour chaque image JPEG : 10 Mo
- Si la taille de l'image est supérieure à celle stipulée ci-dessus, compressez le fichier à une taille maximale de 10 Mo avant de l'envoyer.
- Format du fichier : uniquement JPEG
- Il n'est pas possible de présenter plusieurs photos portant le même numéro.
- L'espace colorimétrique standard retenu dans le cadre du concours est le sRGB.
- Les gagnants sont susceptibles d'être invités à produire des fichiers JPEG d'une résolution supérieure de leurs œuvres primées, dans le cadre de la production de publications et d'expositions liées au concours. Les images présentées ainsi que leur support (CD ou autre) ne seront pas renvoyés.

■ Comment participer ? (données image)

Chaque participant peut proposer deux images JPEG dans chaque catégorie (total de 4 impressions). Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription en ligne que vous trouverez sur le site Web NPCI 2008-2009 (<http://www.nikon-npci.com>) et de joindre les images JPEG que vous souhaitez présenter. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site Web.

Remarques

- Les images présentées ne seront en aucun cas renvoyées.
- Les participants ne recevront pas de confirmation de leur inscription.
- Les fichiers JPEG, pour être acceptés, doivent impérativement être conformes aux dispositions mentionnées ci-dessus.
- Toutes les données envoyées au concours via Internet, y compris les informations personnelles et les données relatives aux photos, seront gérées par PhotoHighway Japan conformément aux instructions de l'organisateur du concours.

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

■ Prix et récompenses

Le Grand Prix sera décerné à la photographie la plus remarquable, toutes catégories confondues. Le Prix du 75^{ème} anniversaire de NIKKOR sera décerné à la photographie la plus remarquable et témoignant d'une utilisation exceptionnelle de l'objectif et de ses fonctions, toutes catégories confondues. Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix viendront récompenser les 16 lauréats dans chaque catégorie.

Le Prix du Talent le plus prometteur (« Emerging Talent Award ») sera attribué à un lauréat âgé de moins de 30 ans (né après le 1^{er} janvier 1979) pour le caractère exceptionnel de son œuvre, à condition toutefois qu'il n'ait pas reçu le Grand Prix, le Prix du 75^{ème} anniversaire de NIKKOR ou les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix. Ces photographies seront sélectionnées en fonction de leur capacité à traduire une perspective innovante, à développer une puissance expressive et à insuffler l'énergie de la jeunesse.

Nom du prix	Nombre de lauréats	Prix
Grand Prix	Un gagnant (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique reflex Nikon D3• Objectif AF-S NIKKOR 14-24 mm f/2.8G ED• Objectif AF-S NIKKOR 24-70 mm f/2.8G ED• Exposition de son œuvre sur le site Web du concours*1
Prix du 75 ^{ème} anniversaire de NIKKOR	Un gagnant (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique reflex Nikon D300• Objectif AF-S DX NIKKOR 16-85 mm f/3.5-5.6G ED VR• Objectif AF DX Fisheye-Nikkor ED 10,5 mm f/2.8G• Objectif AF-S VR Zoom-Nikkor ED 70-300mm f/4.5-5.6G (IF)
Premier prix	Deux gagnants (1 par catégorie)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique reflex Nikon D300• Flash SB-800• Objectif AF-S DX VR Zoom-Nikkor ED 18-200 mm f/3.5-5.6G (IF)• Objectif AF-S VR Micro-Nikkor ED 105 mm f/2.8G (IF)
Deuxième prix	Dix gagnants (5 par catégorie)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique reflex Nikon D80• Objectif AF-S DX NIKKOR 16-85 mm f/3.5-5.6G ED VR
Troisième prix	Vingt gagnants (10 par catégorie)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique reflex Nikon D60• Objectif AF-S DX NIKKOR 18-55mm f/3.5-5.6G VR
Prix du Talent le plus prometteur*2	Quatre gagnants (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique compact Nikon COOLPIX P5100• Exposition de son œuvre sur le site Web du concours*1
Finalistes du Prix du Talent le plus prometteur*2	Seize gagnants (toutes catégories confondues)	<ul style="list-style-type: none">• Appareil photo numérique compact Nikon COOLPIX 552c• Exposition de son œuvre sur le site Web du concours*1

Remarque : Nikon avertira les gagnants et choisira chacun des prix. Les gagnants ne seront pas habilités à choisir leurs prix. Les prix peuvent être modifiés sans avertissement préalable et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent.

*1 Une exposition présentant les œuvres primées (Grand Prix, Prix du Talent le plus prometteur ainsi que les finalistes de ce dernier) sera organisée sur le Site Web NPCI. Les gagnants auront ainsi l'opportunité de présenter d'autres photographies que celle primée, sous réserve d'en posséder tous les droits. Ils seront donc invités à présenter d'autres œuvres que celle pour laquelle ils ont été primés. Tout gagnant doit permettre à l'Organisateur d'utiliser à titre gracieux les œuvres qu'il aura présentées à ce dernier. Tous les frais, coûts et charges relèvent de la responsabilité exclusive du gagnant. Pour pouvoir recevoir le prix, les gagnants peuvent être tenus de fournir à Nikon toutes les informations pertinentes en matière d'imposition et de préparer les documents correspondants adéquats. L'Organisateur se réserve le droit de révoquer tout gagnant qui, pour une raison quelconque, ne souhaite pas présenter d'œuvre dans le cadre de l'exposition.

*2 Les vainqueurs du Prix du Talent le plus prometteur devront produire un document officiel attestant de leur date de naissance. En cas de manquement à la présente clause, le gagnant sera révoqué.

Toute information ultérieure concernant la remise des prix et l'organisation de l'exposition sur le site Web NPCI sera adressée directement aux lauréats.

■ Le Jury

Nikon Corporation nommera des photographes internationaux en la qualité de membres du jury afin de procéder à la sélection des photographies gagnantes. Nikon Corporation, à l'instar des membres du jury, ne donnera aucune suite à toute demande concernant la formation du jury ou les résultats du concours.

■ Annonce des lauréats

La liste des gagnants sera diffusée sur le site Web NPCI (<http://www.nikon-npci.com>) vers la fin du mois de juillet 2009.

■ Notification des gagnants

Tirages envoyés par courrier postal

Les gagnants seront notifiés individuellement de leur résultat par lettre recommandée (ou par toute autre forme d'envoi suivi) adressée par l'Organisateur, un bureau local Nikon de dépôt ou un distributeur Nikon agréé au début du mois de juin 2009.

- Le formulaire joint doit être rempli, signé et renvoyé dans les délais impartis. Si ce document n'est pas renvoyé, signé ou si l'Organisateur ne l'a pas reçu à la date requise, le gagnant pourra être révoqué.
- L'Organisateur se réserve le droit de contacter tout candidat par téléphone ou tout autre moyen à sa convenance, en vue de confirmer les informations stipulées dans son bulletin de participation ou pour toute autre raison qu'il jugera nécessaire.
- Les gagnants sont susceptibles d'être invités à produire des fichiers JPEG de leurs œuvres primées, d'une résolution supérieure, dans le cadre de la production de publications et l'organisation d'expositions liées au concours. Les images présentées ainsi que leur support (CD ou autre) ne seront pas renvoyés.

Images JPEG envoyées via Internet

Les gagnants seront notifiés par courrier électronique envoyé par l'Organisateur, un bureau local Nikon de dépôt ou un distributeur Nikon agréé au début du mois de juin 2009.

- Les gagnants devront accepter, dans les délais impartis, les conditions stipulées sur le site Web de l'Organisateur, dont un lien est inséré dans le courrier électronique. Si l'Organisateur n'a pas reçu ce document à la date requise, le gagnant pourra être révoqué. Pour que les gagnants reçoivent cette notification, nous recommandons vivement aux participants de mettre à jour leur adresse électronique sur le site Web NPCI (<http://www.nikon-npci.com>) après avoir participé au concours.

- L'Organisateur se réserve le droit de contacter tout candidat par téléphone ou tout autre moyen à sa convenance, en vue de confirmer les informations stipulées dans son bulletin de participation ou pour toute autre raison qu'il jugera nécessaire.
- Les gagnants sont susceptibles d'être invités à produire des fichiers JPEG de leurs œuvres primées, d'une résolution supérieure, dans le cadre de la production de publications et l'organisation d'expositions liées au concours. Les images présentées ainsi que leur support (CD ou autre) ne seront pas renvoyés.

■ Clauses d'exonération de responsabilité

Contrat

- En s'inscrivant, tout participant reconnaît expressément avoir lu, compris et accepté le règlement et les conditions du concours. L'Organisateur se réserve le droit de statuer sur une quelconque question qui ne serait pas abordée dans la présente brochure. Si un participant n'est pas d'accord avec une quelconque décision prise par l'organisateur, il a le droit de retirer sa candidature. Tous les frais, dans ce cas, restent à la seule charge du participant.
- Si l'efficacité, la sécurité, la procédure de sélection, l'équité du concours ou toute autre opération connexe s'avérait compromise, du fait d'un élément indépendant de la volonté de l'Organisateur, par exemple en cas de problème lié au réseau informatique, à une infection par virus informatique ou à une violation d'accès, alors l'Organisateur se réserve le droit de différer ou interrompre la réception de certaines ou de l'ensemble des inscriptions via Internet.

Remarques concernant les inscriptions

- Les participants assument l'entière responsabilité des dépenses engagées dans le cadre de leur participation au concours, par exemple les coûts liés à la duplication, l'agrandissement et l'expédition de leurs photographies ainsi que les frais inhérents à leurs équipements, y compris leur système informatique, leur abonnement à Internet, etc.
- Les gagnants sont redevables de toute taxe ou autres frais liés à réception de leur prix.
- Les décisions arrêtées par les membres du jury sont réputées définitives. Aucune correspondance ne sera échangée.

Responsabilité

- Bien que l'Organisateur s'engage à prendre le plus grand soin de toutes les photographies qu'il recevra, il décline toute responsabilité en cas de dégradation ou perte observée au cours de leur expédition ou d'une quelconque altération ou perte de données pendant leur téléchargement.
- Par ailleurs, l'Organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque dommage que le participant aurait subi, du fait d'un élément échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur, par exemple en cas de problème lié au réseau informatique, à une infection par virus informatique ou à une violation d'accès.
- À l'exception de tout cas avéré de malveillance ou de négligence grave, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable d'un quelconque effet déplorable ou inopportun, ni d'un quelconque dommage subi par le candidat du fait de sa participation au concours.
- Tout participant déclare expressément disposer de tous les droits exclusifs liés à chacune de ses œuvres et détenir toutes les autorisations nécessaires afin de présenter celles-ci. L'Organisateur ne peut être tenu responsable en cas de plainte ou réclamation d'un quelconque tiers concernant la violation de droits ou des dommages liés au sujet ou à l'objet de l'œuvre et le participant s'engage, dans un tel cas, à dégager toute responsabilité de l'Organisateur et à l'indemniser.
- Un photographe présentant les œuvres d'une personne identifiée ou identifiable peut enfreindre les droits à la confidentialité de cette personne ou divulguer des informations personnelles. Les participants devront donc prendre soin de présenter des œuvres ne risquant pas d'enfreindre les droits d'autrui, en particulier en demandant préalablement l'autorisation de la personne concernée et en effectuant toute autre démarche nécessaire.
- Les bureaux Nikon locaux, les distributeurs Nikon agréés, les tiers collaborant au concours et les membres du jury jouissent également des mêmes conditions stipulées ci-dessus en faveur de l'Organisateur.

Droits des participants

- Les participants conservent tous les droits de reproduction et autres sur leurs photographies. Toutefois, l'Organisateur s'octroie les droits exposés ci-dessous à la rubrique « Droits de l'organisateur ».

Droits de l'organisateur

- L'Organisateur se réserve le droit permanent et non exclusif d'autoriser ses filiales et ses sociétés affiliées à publier, reproduire, présenter, distribuer et afficher toute photographie ayant été primée, sur le site Web, dans le cadre d'une exposition, d'un salon commercial ou dans tout autre média, dont il assume la gestion, en vue de la promotion du concours. L'Organisateur se réserve en outre le droit d'utiliser, dans pareil cas, les photographies, sans requérir au préalable une quelconque autorisation supplémentaire de la part du lauréat et sans offrir aucune autre compensation de quelque nature que ce soit.
- L'Organisateur se réserve le droit permanent et non exclusif de publier, reproduire, présenter, distribuer et afficher toute photographie ayant été primée, sur le site Web, dans le cadre d'une exposition, d'un salon commercial ou dans tout autre média, dont l'une de ses filiales ou de ses sociétés affiliées assume la gestion, en vue de la promotion du concours. L'Organisateur se réserve en outre le droit d'utiliser, dans pareil cas, les photographies, sans requérir au préalable une quelconque autorisation supplémentaire de la part du lauréat et sans offrir aucune autre compensation de quelque nature que ce soit.
- En égard à la clause précédente, l'Organisateur, ses filiales et ses sociétés affiliées se réservent le droit (a) d'accompagner une partie ou l'intégralité des œuvres primées d'effets additionnels comme des images informatiques, des effets sonores ou de la musique sur les sites Web gérés par l'Organisateur, ses filiales ou ses sociétés affiliées et (b) de reproduire une partie ou l'ensemble des œuvres primées dans le but de réaliser des affiches, des billets d'entrée, des brochures, etc. dans le cadre d'une exposition de photographies ou de tout autre événement. Les lauréats ne peuvent exercer aucun droit d'auteur ou personnel sur les photographies ainsi utilisées.
- Un contrat séparé devra être rédigé si l'Organisateur, ses filiales ou ses sociétés affiliées souhaitent publier une œuvre dans un objectif autre que la promotion du concours.
- L'Organisateur, ses filiales et ses sociétés affiliées annonceront le nom des gagnants et le titre des œuvres primées sur le site Web NPCI, sur d'autres sites Web partenaires, dans le cadre d'expositions et de tout autre événement connexe. Tous les participants sont invités à lire attentivement la clause relative à « l'utilisation des informations personnelles » stipulée dans cette brochure.
- Toute inscription ne répondant pas aux exigences stipulées par l'Organisateur sera immédiatement annulée. Une telle décision ne sera cependant pas notifiée au participant. L'Organisateur se réserve le droit, même après la remise des prix, de révoquer tout gagnant et de retirer tout prix s'il s'avère qu'un lauréat n'a pas respecté l'une des présentes clauses.
- Toutes les conditions générales régissant la participation au concours sont conformes aux dispositions légales en vigueur au Japon. Toute inscription émanant d'un pays autre que le Japon est régie par le droit japonais.
- Il ne relève pas de la responsabilité de l'Organisateur de s'assurer que les conditions d'inscription au concours et que l'utilisation des informations personnelles sont en conformité avec les lois ou les dispositions en vigueur dans le pays au sein duquel le participant a décidé de s'inscrire. Par conséquent, toute responsabilité liée à la présentation d'œuvres dans le cadre du concours doit être assumée par le participant qui a décidé de présenter lesdites œuvres sous sa propre responsabilité et à ses seuls risques. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'un quelconque préjudice subi par le participant. Un tel préjudice, par conséquent, relève de la responsabilité exclusive du participant.
- Tout litige survenant entre un participant et l'Organisateur relève de la compétence du Tribunal de Tokyo.

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

■ Utilisation des informations personnelles

Pour s'inscrire au concours, il est demandé aux participants de remplir un bulletin d'inscription et de fournir un certain nombre d'informations personnelles. Chaque participant a le droit de répondre ou non à ces questions mais tout bulletin comportant un nombre insuffisant d'informations ne pourra être accepté par l'Organisateur.

Les inscriptions qui seront réputées valables auprès de chaque bureau local de dépôt, ainsi que les informations personnelles reçues, seront ensuite expédiées au siège de Nikon Corporation à Tokyo (Japon) au sein duquel sera réalisée la sélection.

Toutes les informations personnelles recueillies par l'Organisateur dans le cadre du concours seront exploitées conformément aux dispositions ci-dessous.

Intentions d'utilisation

Les informations personnelles seront utilisées par l'Organisateur, les bureaux Nikon locaux et les distributeurs Nikon agréés uniquement en vue de :

- notifier aux gagnants la décision du jury ;
- fournir aux participants toute information liée au concours ;
- obtenir auprès des participants toute précision relative aux informations mentionnées dans le bulletin d'inscription.

Remarque

La liste des gagnants sera également publiée sur des sites Web partenaires du concours, sur des brochures imprimées ou sur tout autre support présentant les œuvres primées.

Divulgaration des informations à une tierce partie

En cas de nécessité et uniquement afin d'assurer le parfait déroulement du concours, l'Organisateur se réserve le droit de divulguer des informations personnelles afférentes aux participants, aux bureaux Nikon locaux, aux distributeurs Nikon agréés, à toute autre tierce partie œuvrant dans le cadre du concours ainsi qu'aux membres du jury.

Toutefois, en cas d'absolue nécessité, l'Organisateur s'engage à conclure un accord comprenant une clause de non-divulgaration, avec le destinataire des informations personnelles d'un quelconque participant. Ce contrat vise à assurer une divulgation minimale des informations. En outre, ce contrat doit définir clairement la nature et la portée conférées à l'usage de telles informations.

Gestion des informations personnelles

L'Organisateur assume toute responsabilité relative à l'adoption de mesures préventives visant à éviter toute fuite, falsification ou tout abus des informations personnelles. L'Organisateur s'engage à exploiter le protocole SSL ou tout autre moyen équivalent dans le cadre des informations personnelles transmises via Internet afin de protéger celles-ci de tout piratage informatique.

Modification des informations personnelles et autres questions

Si vous souhaitez modifier, pour une raison quelconque, les informations personnelles que vous avez indiquées lors de votre inscription, merci de contacter votre bureau local de dépôt des inscriptions (voir la liste des bureaux de dépôt des inscriptions). Toute requête, par exemple une modification, pourra ainsi être exécutée. Merci d'adresser directement toutes vos questions concernant votre participation au concours à votre bureau local de dépôt des inscriptions.

Destruction des informations personnelles

Hormis le cas des lauréats et des participants dont les œuvres seront utilisées dans un objectif autre que celui de la promotion du concours (ci-après désignés « les lauréats et certains participants »), l'Organisateur s'engage à entamer le processus de destruction de toutes les informations personnelles acquises dans le cadre du concours, à savoir les informations stipulées dans les bulletins d'inscriptions (adressés par courrier postal ou envoyés via Internet), au dos des tirages photos, sur les documents accompagnant les inscriptions et sur tout autre formulaire électronique, dès la fin du mois de juillet 2009 (désignée ci-après « la date de destruction »). Au terme de cette date de destruction, aucune autre modification, recherche ou action liée aux informations personnelles des participants ne pourra être menée, en aucune façon, à l'exception du cas des participants (désignés ci-dessus « les lauréats et certains participants »).

QUESTIONNAIRE

■ Les réponses doivent être reportées de manière claire sur le bulletin d'inscription.

■ Q1 Où avez-vous entendu parler pour la première fois du concours international de photo (NPCI) Nikon 2008-2009 ?

(Un seul choix possible)

- 1 | Magazine photo
- 2 | Magazine informatique
- 3 | Autre magazine
- 4 | Site Web de Nikon Imaging (<http://www.nikon.com/imaging/>)
- 5 | Site Web du Concours international de photographie Nikon 2008-2009 (<http://www.nikon-npci.com>)
- 6 | Site Web autre que celui de Nikon
- 7 | Magasin photo
- 8 | Exposition ou autre événement
- 9 | Brochure ou catalogue Nikon
- 10 | Dépliant
- 11 | Parents ou amis
- 12 | Autres

■ Q2 Avez-vous déjà participé au concours international de photo Nikon ? Si oui, combien de fois ?

- 1 | Non, jamais 2 | Une seule fois 3 | Deux fois 4 | Trois fois ou plus

Nikon Photo Contest International 2008-2009

BULLETIN D'INSCRIPTION (pour toute demande de participation adressée par courrier postal)

Veillez remplir ce formulaire et joindre votre ou vos photographies.
 Veillez à bien inscrire de manière claire les informations requises au dos de chaque photographie que vous souhaitez présenter, conformément aux dispositions stipulées dans la brochure du concours.
 Veillez écrire en lettres capitales et selon le cas, cochez la case appropriée.

Exemple de bulletin d'inscription complété

Image n°	Titre	Lieu où a été prise la photographie (pays)	Année	Appareil photo*1	Pellicule		Nom du produit			Exposition	
					Taille du fichier	Appareil photo	Objectif	Marque	Vitesse d'obturation		
						<input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/> Diapositive					
A1	Réunion familiale	JAPON	2008	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> D	(6.1) Mo*2		Nikon D300	NIKON	1/125 s		
								18-200 mm f / 5.6			
								3.5-5.6		18 mm	

Marque de l'objectif ———
 Focale ———
 Ouverture maximale ———

A: Sujet libre

Image n°	Titre	Lieu où a été prise la photographie (pays)	Année	Appareil photo*1	Pellicule		Nom du produit			Exposition	
					Taille du fichier	Appareil photo	Objectif	Marque	Vitesse d'obturation		
						<input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/> Diapositive					
A1				<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> D	() Mo*2					s	
								mm f /			
								f /		mm	
A2				<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> D	() Mo*2					s	
								mm f /			
								f /		mm	

*1 F : uniquement appareils 24x36 et APS. D : uniquement appareils photo numériques (à l'exclusion de tout appareil photo numérique moyen ou grand format)
 *2 Mo : taille du fichier en mégaoctets au moment de la prise de vue.

B: My Planet

Image n°	Titre	Lieu où a été prise la photographie (pays)	Année	Appareil photo*1	Pellicule		Nom du produit			Exposition	
					Taille du fichier	Appareil photo	Objectif	Marque	Vitesse d'obturation		
						<input type="checkbox"/> Négatif <input type="checkbox"/> Diapositive					
B1				<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> D	() Mo*2					s	
								mm f /			
								f /		mm	
B2				<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> D	() Mo*2					s	
								mm f /			
								f /		mm	

*1 F : uniquement appareils 24x36 et APS. D : uniquement appareils photo numériques (à l'exclusion de tout appareil photo numérique moyen ou grand format)
 *2 Mo : taille du fichier en mégaoctets au moment de la prise de vue.

Merci de compléter les rubriques suivantes en lettres capitales latines

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom	Date de naissance (jour/mois/année)
			(/ /) Votre âge ()
Adresse		Ville	
État/Province		Code postal	Pays
Numéro de téléphone (auquel il est possible de vous joindre pendant les heures de travail)		Numéro de téléphone portable	
Numéro de fax		E-mail	
		@	
Profession		Sexe	
<input type="checkbox"/> Photographe professionnel <input type="checkbox"/> Étudiant <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Sans emploi		<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	

Je certifie que tous les renseignements stipulés ci-dessus sont exacts et je déclare avoir lu et être d'accord avec tous les termes, conditions et dispositions du RÈGLEMENT DE PARTICIPATION présenté dans la brochure du concours international de photo Nikon ci-jointe.

Signature _____ À noter : si votre signature n'est pas apposée, votre inscription pourra être refusée.

Questionnaire
Réponses

■ Q1

■ Q2

Reservé exclusivement à Nikon.

NIKON PHOTO CONTEST INTERNATIONAL 2008-2009

Liste des Bureaux de Dépôt

Pays	Bureau/Nom du distributeur	Adresse	Numéro de téléphone
Amériques			
Argentine	Eduardo Udenio y Cia. S.A.C.I.F.I.	Ayacucho 1235, Buenos Aires (1111), Argentina	+54-11-4811-1864
Brésil	T. Tanaka/S.A	Rua Martim Francisco, 438, 01226-000 São Paulo-SP, Brazil	+55-11-3825-2255
Canada	Nikon Canada Inc.	1366 Aerowood Drive, Mississauga, Ontario L4W 1C1, Canada	+1-905-625-9910
Chili	Eduardo Udenio y Cia. S.A.C.I.F.I.	Ayacucho 1235, Buenos Aires (1111), Argentina	+54-11-4811-1864
Colombie	Imagenes Fotograficas, S.A.	Calle Santiago No.553, Gazcue, Santo Domingo, Dominican Republic	+1-809-334-0000
République Dominicaine	Imagenes Fotograficas, S.A.	Calle Santiago No.553, Gazcue, Santo Domingo, Dominican Republic	+1-809-334-0000
Mexique	Mayoristas Fotograficos, S.A. de C.V.	Dr. Jimenez 159, Colonia Doctores, Mexico 06720 D.F.	+52-55-5588-4744
Panama	Telefoto Internacional Zona Libre S.A.	Apartado 31051, Calle 15 y D Edificio No.24., Zona Libre De Colon, Republic of Panama	+507-441-1598 or 411-8417
Uruguay	Eduardo Udenio y Cia. S.A.C.I.F.I.	Ayacucho 1235, Buenos Aires (1111), Argentina	+54-11-4811-1864
États-Unis	Nikon Inc.	1300 Walt Whitman Road, Melville, N.Y. 11747-3064, U.S.A.	1-800-645-6687 / 1-800-645-6689
Océanie			
Australie	Nikon Australia Pty Ltd.	Unit F1, Lidcombe Business Park, 3-29 Birnie Avenue, Lidcombe NSW 2141, Australia	Toll Free: 1300 366 499
Iles Fidji	Motibhai & Company Limited	Motibhai Building, 1 Industrial Road, P.O. Box 9175, Nadi Airport, Fiji	+679-6722-477
Guam	Photo Town Service Inc.	353 Chalan San Antonio Road Suite 103, Tamuning Guam 96913-3302, P.O.Box 6766, Tamuning Guam 96931	+671-646-1289
Nouvelle-Calédonie	Phocidis Sarl	58, rue Higginson - Vallée des Colons New Caledonie (Mailing address) B.P 661-99845 Noumea-Cedex, Caledonie	+687-254-635
Nouvelle-Zélande	T.A. Macalister Limited	P.O. Box 132062, Sylvia Park, Mt Wellington, Auckland 1644, New Zealand	+64-9-303-4334
Papouasie-Nouvelle-Guinée	ZD Systems	Sect 64, Lot 11 Gabaka Street, Gordons, National Capital District, Port Moresby, Papua New Guinea (Mailing Address) P.O.Box 6669, Boroko, National Capital District 111, Papua New Guinea	+675-325-4665
République du Vanuatu	The Sound Centre Limited	P.O.Box 434, Lini Highway, Port Villa, Republic of Vanuatu	+678-22035
Asie			
Chine	Nikon Imaging (China) Co.Ltd. Shanghai Branch	Rm 01-04, 50th Floor, Raffles City 268, Xi Zang Middle Road, Shanghai, 200001, China	+86-21-6340-5188
Hong Kong	Nikon Hong Kong Ltd.	Suite 1001, 10/F, Cityplaza One, 1111 King's Road, Taikoo Shing, Hong Kong	+852-2882-3936 or +852-2902 9069
Inde	Prerna Enterprises	Eruchshaw Building, 247, Dr. D.N. Road, Mumbai, - 400 001, India	+91-22-2269-5464
Indonésie	PT Alta Nikindo	Kompleks Mangga Dua Square Blok H1 & 2, Jl.Gunung Sahari Raya Jakarta Pusat 14430, Indonesia	+62-21-6231-2700
Corée	Nikon Imaging Korea Co., Ltd.	12th Floor, Seoul Chamber of Commerce & Industry Building, 45 4ga Namdaemunro, Jung-gu, Seoul, Korea	+82-2-6050-1800
Malaisie	Nikon (Malaysia) Sdn.Bhd.	11th Floor, Block A, Menara PKNS, No. 17, Jalan Yong Shook Lin, 46050 Petaling Jaya, Selangor Darul Ehsan, Malaysia	+603-7809 3688
Myanmar	Special Style Photo & Electronics	W1, Gyo Phyu Road, Aung San Stadium (West Wing), Mingalartaungnyunt Township, Yangon, Myanmar	+951 4412609
Philippines	Columbia Digital Sales Corp.	#129-135 Gregorio. Roxas Street, SFDM, Quezon City, Philippines 1117	+63-2-363-8550
Singapour	Nikon Singapore Pte. Ltd.	80 Anson Road, #10-01/02 Fuji Xerox Towers, Singapore 079907	+65-6559-3618
Sri Lanka	Photo Technica (PVT) Ltd	288 Galle Road, Colombo 3, Sri Lanka	+94(0)11-257-7877
Taiwan	Yang Tai Trading Corp. Ltd.	6F, 90 Huai-Ning Street, Taipei 10037, Taiwan R.O.C.	+886-2-2311-7975
Thaïlande	Niks (Thailand) Co., Ltd.	166 Silom Road 12, Bangkok 10500, Thailand	+66-2-235-2929
Viêt-nam	Phuong Lien Co Ltd	OSIC Building, Unit F, Floor 6, No. 8, Nguyen Hue, District 1, Ho Chi Minh, Vietnam	+ (8 48) 8244 355
Moyen-Orient			
Bahreïn	Ashraf's, w.l.l.	P.O. Box 62, Building 63, Palace Avenue, Block 318, Kingdom of Bahrain	+973-1753-4441
Israël	Hadar Photo Supply Agencies Ltd.	36-38 Achad Ha'am St., Tel-Aviv 65817, Israel (Postal: P.O.B. 1686, Tel-Aviv 61016)	+972-3-560394
Koweït	Ashraf & Co., Ltd.	Block 2, Area 277, Ardiya Industrial Area, Kuwait (Mailing address) P.O. Box 3555, Safat, Postal Code 13036, Kuwait	+965-805-151
Liban	Gulbenk Trading Co.	Hama-Makdessi Street, Adhami Building, 5th Floor, P.O. Box 113-6645, Beirut, Lebanon	+961-1-353742
Qatar	Salam Studio & Stores	P.O. Box 121, Doha, Qatar, Arabian Gulf	+974-4832050
Arabie Saoudite	Ahmed Abdulwahed Trading Co.	5/F, Al Amal Plaza, Hail Street, P.O. Box 3611, Jeddah 21481, KSA	+966-2-6500-282
Sultanat d'Oman	Khimji Ramdas	Khimji House, P.O. Box 19, Postal Code 113, Muscat, Sultanate of Oman	+968-2479-6161
Syrie	Film Trading Co.	Shahbandar Str. Bouran Lane, Samir Hassan Building, P.O. Box 31180, Damascus, Syria	+963-22-2218049
Turquie	Karfo Karacasulu Fotograf Malzemeleri Sanayi ve Ticaret 'A.S.	Ebusuud Caddesi, No.61, 34110 Sirkeci, Istanbul, Turkey	+90(0)212-4556700
Émirats arabes unis	Grand Stores, I.L.c.	Saleh Bin Lahej Building, Mezzanine Floor, Al Garhoud, P.O. Box 2144, Deira, Dubai, United Arab Emirates	+971-4-282-3700
Afrique			
Égypte	Foto Express MISR.	426 Pyramids St.Giza, Post No.12111 Cairo, Egypt	+20-2-776-2062
République d'Afrique du Sud	Foto Distributors	516 Kyalami Boulevard, Kyalami Business Park, Midrand, 1684 Johannesburg, South Africa P.O. Box 1989, Gallo Manor 2052 (Mailing Address)	+27-11-466-2500
Europe			
Autriche	Nikon GmbH Austrian branch office	Wagenseilgasse 5, A-1120 Wien, Austria	+43-(0)1-9726110
Belgique	Nikon BeLux	Avenue du Bourget, 50, 1130 Brussels, Belgium	+32-02-726-6645
Bulgarie	Profiled Ltd. (was Amperel Ltd.)	126 Tzar Boris III Blvd.Fl.6, 1612 Sofia, Bulgaria	+359-2-8500350
Croatie	Fototech	Prisavlje 2, 10000 Zagreb, Croatia	+385-0-1-6196609
Chypre	Kh, Papiasian distributors Ltd.	Enlios Eliades Building, 17 Kalamon Street, 2032 Strovolos, Nicosia-Cyprus	00357-22-486786
République tchèque	Nikon SRO	Kodanska 46, 100 10 Praha, 10, Czech Republic	+420-2-67154560
Danemark	Nikon Nordic AB Danish Branch Office	Orestads Boulevard 67.1, DK-2300 Kobenhavn S, Denmark	+45-32452000
Estonie	Nikon Nordic AB	Rasundavagen 12, 8tr 169 67 Solna Sweden	+46-0-8-59410900
Finlande	Nikon Nordic AB Finnish Branch Office	Ayritie 8B, 01510 Vantaa Finland	+358- 20-758-9570
France	Nikon France S.A.S.	191, Rue Du Marche Rollay, 94504 Champigny, Sur Marne Cedex, France	+33-1-45164516
Allemagne	Nikon GmbH	Tiefenbroicher Weg 25, D-40472 Düsseldorf, Germany	+49-211-94140
Grèce	D. & J. Damkalidis S.A.	44 Zefirou St. 175 64 Paleo Faliro, Athens, Greece	+30-210-941-08-88
Hongrie	Nikon Kft	H-1047 Budapest, Foti ut56 Hungary	+36-1-232-1371
Islande	Nikon Nordic AB	Rasundavagen 12, 8tr 169 67 Solna Sweden	+46-8-59410900
Irlande	Nikon U.K. Ltd.	380 Richmond Road, Kingston, Surrey KT2 5PR, U.K.	+44-20-8541-4440
Italie	Nital S.p.A.	Via Tabacchi 33, 10132 Torino, Italy	+39-011-8996804
Lituanie	Nikon Nordic AB	Rasundavagen 12, 8tr 169 67 Solna Sweden	+46-0-8-59410900
Luxembourg	Nikon BeLux	Avenue du Bourget, 50, 1130 Brussels, Belgium	+32-02-726-6645
Norvège	Nikon Nordic AB NUF Norwegian Branch Office	Martin Linges Vei 15-25, N-1367 Snaroya, Norway	+47- 67827400
Pologne	Nikon Polska Sp. z o.o.	ul. Postepu 14, 02-676, Warsaw, Poland	+48-22-6079400
Portugal	Atlant Photo Image. S.L.	Sucursal en Portugal, Rua Alexandre Herculano 51, 4 B, 1250-010 Lisboa, Portugal	+351-21-3866209
Roumanie	Skin Media SRL	Str. Ocna Sibiului 46-48, Bucuresti 1, 014011 Romania	+40-20-316-8200
Russie	Nikon Europe BV Russia Office	1-y Derbenyovskiy pereulok, dom 5. Moscow 115114, Russia	+7 495 663-77-64
Serbie et Monténégro	Refot B	Pcinska BR. 17, 11000 Beograd, Serbia	+381-11-2448652
Slovenie	Nikon Slovenija Branch Office of Nikon GmbH	Einspielerjeva ulica 6, 1000 Ljubljana Slovenia	+386-1-3094601
Espagne	Finicon S.A.	C/Ciencias, 81 Nave-8, Poligono Pedrosa, 08908 L'Hospitalet de Llobregat, Barcelona, Spain	+34-93-2649090
Suède	Nikon Nordic AB	Rasundavagen 12, 8tr 169 67 Solna Sweden	+46-8-59410900
Suisse	Nikon A.G.	Im Hansel maa 10, CH-8132 Egg/ZH Switzerland	+41-43-2772700
Pays-Bas	Nikon Europe BV	Nw Yorkstraat 66, 1175 RD Lijnden, The Netherlands	+31-20-4496222
Royaume-Uni	Nikon U.K. Ltd.	380 Richmond Road, Kingston, Surrey KT2 5PR, U.K.	+44-20-8541-4440
Autres pays			
	Nikon Corporation (Attn: Communications, Nikon Photo Contest International, Imaging Company)	6-3, Nishi-ohi 1-chome, Shinagawa-ku, Tokyo 140-8601, Japan	+81-3-3773-8102

